



Maintien du préavis de grève

L'intersyndicale CGC, CGT, FO, UNSA IESSA a pris connaissance de la dernière version du protocole communiquée tardivement à 21h30 par la DGAC.

L'intersyndicale constate que sous la pression du préavis de grève la référence directe au prestataire unique a été retirée du texte protocolaire.

Néanmoins, il n'y a aucune remise en cause de la volonté du gouvernement de promouvoir une politique de fusion des prestataires au sein du FABEC. Ce point fondamental des revendications exprimées dans le cadre du préavis de grève de l'Intersyndicale CGC, CGT, FO, UNSA IESSA pour le 21 juillet n'est donc pas atteint.

Par ailleurs, le texte protocolaire comprend toujours les mécanismes qui permettront la mise en place de la fusion des prestataires de service du FABEC avec notamment la création d'un GT pour étudier le statut des personnels qui travailleront dans la structure FABEC et les notions dangereuses de détachement et de mise à disposition. Les fermetures de services et suppressions d'emploi dénoncées par l'Intersyndicale comme les premières conséquences de cette politique de fusion n'ont pas non plus été retirées.

L'Intersyndicale considère donc que la dernière version du protocole relève plus d'un habillage cosmétique que d'une réelle avancée sur le fond du dossier. En conséquence les syndicats de l'Intersyndicale maintiennent leur préavis de grève pour le 21 juillet et appellent l'ensemble des personnels à se mobiliser.

Paris, le 20 juillet 2010